

# Formation préalable LADIR 2025 des directrices et directeurs



# Ordre du jour du 7 et 14 novembre 2024

## Le pilotage de la continuité pédagogique

Au regard de 3 champs d'action :

1. La mise en œuvre des programmes
2. Le pilotage des pratiques pédagogiques par la formation :  
*Plan français, Plan maths, Plan maternelle, Constellations, Résidences pédagogiques, Pilotage directeur*
3. Le pilotage des liaisons inter-cycles

# Déroulement de la demi-journée

- Règles de confort
- La continuité pédagogique
- Le pilotage du directeur d'école pour assurer la continuité pédagogique
- Les programmes d'enseignement et les instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3
- Le plan mathématiques et le plan français
- Le plan maternelle
- Les constellations, les résidences pédagogiques,
- Pause
- Travaux de groupes
- Synthèse - Conclusion

# Déroulement de la demi-journée

- **Règles de confort**
- La continuité pédagogique
- Le pilotage du directeur d'école pour assurer la continuité pédagogique
- Les programmes d'enseignement et les instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3
- Le plan mathématiques et le plan français
- Le plan maternelle
- Les constellations, les résidences pédagogiques,
- Pause
- Travaux de groupes
- Synthèse - Conclusion

# Règles de confort

- Confidentialité des échanges
- Liberté de parole sur un sujet complexe
- Pas de jugement et droit à l'erreur

Créer un cadre de confiance

# Déroulement de la demi-journée

- Règles de confort
- **La continuité pédagogique**
- Le pilotage du directeur d'école pour assurer la continuité pédagogique
- Les programmes d'enseignement et les instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3
- Le plan mathématiques et le plan français
- Le plan maternelle
- Les constellations, les résidences pédagogiques,
- Pause
- Travaux de groupes
- Synthèse - Conclusion

# La continuité pédagogique :

- Qu'est-ce que la continuité pédagogique ?

# La continuité pédagogique :

- **Code de l'Éducation - Article D321-22- Version en vigueur depuis le 18 mars 2024**

**L'enseignement et l'organisation pédagogique mis en œuvre pour assurer la continuité des apprentissages au sein de chaque cycle prennent en compte les besoins et les réussites de chaque élève afin de permettre le plein développement de ses potentialités, ainsi que l'objectif de le conduire à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.**

# La continuité pédagogique :

- Citez des exemples d'actions de la direction d'école relevant de la continuité pédagogique:...
- Wooclap : MYYNPC

Comment participer ?



1 Allez sur [wooclap.com](https://wooclap.com)

2 Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement  
**MYYNPC**

Sta,  
DSDEN 38 – 2024-2025

# La continuité pédagogique :

**Le cycle**

**Organisation pédagogique**

**Le SCCC, les programmes et instructions**

**Centré sur l'élève**

**Décisions de poursuite de scolarité**

**Dispositifs d'aide**

**Liaisons inter-cycles**

**Information des résultats s**

**Continuité éducative  
avec les partenaires**

**Projets pédagogique avec  
l'aide d'intervenants extérieurs**

**sur les différents temps de l'enfant**

# Déroulement de la demi-journée

- Règles de confort
- La continuité pédagogique
- **Le pilotage du directeur d'école pour assurer la continuité pédagogique**
- Les programmes d'enseignement et les instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3
- Le plan mathématiques et le plan français
- Le plan maternelle
- Les constellations, les résidences pédagogiques,
- Pause
- Travaux de groupes
- Synthèse - Conclusion

# Les missions du directeur d'école

Bulletin officiel spécial n° 7 du 11 décembre 2014

- Responsabilités pédagogiques
- Fonction de l'école
- Relations avec les parents et les partenaires

# Le pilotage pédagogique du directeur d'école

- 3 actions essentielles :

- Animation
- Impulsion
- Pilotage

➔ **Qu'est-ce qui relève de la continuité pédagogique ?**

# Responsabilités pédagogiques

## Animation

- **Animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité**
- **Gérer les tensions ;**
- **Veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école ;**
  
- **Favoriser l'intégration des personnels dans une équipe ;**
- **Assurer la coordination entre l'équipe pédagogique et les intervenants réguliers ou ponctuels pendant le temps scolaire ;**
  
- **Préparer et conduire les réunions de conseils des maîtres en diffuser les conclusions et assurer le suivi des décisions prises ;**
- **Veiller à la tenue des conseils de cycle et en diffuse les conclusions ;**
- **Faire prévaloir l'intérêt des élèves dans la prise de décision ;**
- **Faire émerger des besoins de formation professionnelle au sein de l'équipe pédagogique.**

# Responsabilités pédagogiques

## Animation

- Animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité
- Gérer les tensions ;
- **Veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école ;**
  
- Favoriser l'intégration des personnels dans une équipe ;
- **Assurer la coordination** entre l'équipe pédagogique et les intervenants réguliers ou ponctuels pendant le temps scolaire ;
  
- **Préparer et conduire les réunions de conseils des maîtres** en diffuser les conclusions et assurer le suivi des décisions prises ;
- Veiller à la tenue des conseils de cycle et en diffuse les conclusions ;
- **Faire prévaloir l'intérêt des élèves dans la prise de décision ;**
- Faire émerger des besoins de formation professionnelle au sein de l'équipe pédagogique.

# Responsabilités pédagogiques

## Impulsion

- Actualiser sa connaissance des programmes et instructions officielles s'appliquant à l'école primaire, tenir à jour la documentation de l'école ;
- Contribuer, en lien avec l'équipe de l'IEN de circonscription, à la diffusion des programmes et instructions officielles ;
- S'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves ;
- Assurer le suivi du parcours de tous les élèves de l'école en prenant en compte leurs antécédents et leurs besoins particuliers ;
- Contribuer au repérage des élèves à besoins éducatifs particuliers;
- Veiller à l'inclusion des élèves en situation de handicap et à la mise en oeuvre du projet personnalisé ;
- Participer à des concertations et à des constructions de projets inter cycles notamment avec des enseignants du second degré ;
- Contribuer à la définition et à l'accompagnement du parcours des élèves issus de l'école au collège ;

# Responsabilités pédagogiques

## Impulsion

- Actualiser sa connaissance des programmes et instructions officielles s'appliquant à l'école primaire, tenir à jour la documentation de l'école ;
- Contribuer, en lien avec l'équipe de l'IEN de circonscription, à la diffusion des programmes et instructions officielles ;
- S'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves ;
- Assurer le suivi du parcours de tous les élèves de l'école en prenant en compte leurs antécédents et leurs besoins particuliers ;
- Contribuer au repérage des élèves à besoins éducatifs particuliers;
- Veiller à l'inclusion des élèves en situation de handicap et à la mise en oeuvre du projet personnalisé ;
- Participer à des concertations et à des constructions de projets inter cycles notamment avec des enseignants du second degré ;
- Contribuer à la définition et à l'accompagnement du parcours des élèves issus de l'école au collège ;

# Responsabilités pédagogiques

## Pilotage

- **S'inscrire dans une démarche projet ; mobiliser une équipe sur des objectifs partagés ;**
- **Mettre en place des outils et une pratique du diagnostic d'école ; en faire partager les conclusions ;**
- **Construire des indicateurs pertinents et piloter l'évaluation du projet d'école ;**
- **Utiliser les outils numériques (bases de données et logiciels) pour suivre le tableau de bord de l'école ;**
- **Sensibiliser les équipes pédagogiques aux signes de mal-être des enfants et mobiliser la communauté éducative dans les démarches appropriées**

# Responsabilités pédagogiques

## Pilotage

- S'inscrire dans une démarche projet ; mobiliser une équipe sur des objectifs partagés ;
- Mettre en place des outils et une pratique du diagnostic d'école ; en faire partager les conclusions ;
- Construire des indicateurs pertinents et piloter l'évaluation du projet d'école ;
- Utiliser les outils numériques (bases de données et logiciels) pour suivre le tableau de bord de l'école ;
- Sensibiliser les équipes pédagogiques aux signes de mal-être des enfants et mobiliser la communauté éducative dans les démarches appropriées

# Regardons également les deux autres missions du directeur d'école

- Fonctionnement de l'école
- Relations avec les parents et les partenaires

**→ Qu'est-ce qui relève de la continuité pédagogique ?**

# Fonctionnement de l'école

## Admission, accueil et surveillance des élèves

- Procéder à l'admission des élèves en dans le respect du droit à la scolarisation ;
- Organiser les services de façon à ce que la surveillance des élèves soit assurée pendant la totalité du temps scolaire et des activités pédagogiques complémentaires;
- Etablir une procédure d'échange régulier d'informations avec les responsables des activités périscolaires pour être informé de ces activités et des élèves qui y participent ;
- Organiser les transitions entre les différents temps de l'élève ;
- Organiser le suivi des élèves absentéistes et mettre en place, entre l'équipe pédagogique et les responsables de l'élève, un dialogue de nature à rétablir l'assiduité ;
- Tenir et actualiser les registres requis pour la surveillance et la sécurité des élèves.

# Fonctionnement de l'école

## Admission, accueil et surveillance des élèves

- Procéder à l'admission des élèves en dans le respect du droit à la scolarisation ;
- Organiser les services de façon à ce que la surveillance des élèves soit assurée pendant la totalité du temps scolaire et des activités pédagogiques complémentaires;
- Etablir une procédure d'échange régulier d'informations avec les responsables des activités périscolaires pour être informé de ces activités et des élèves qui y participent ;
- Organiser les transitions entre les différents temps de l'élève ;
- Organiser le suivi des élèves absentéistes et mettre en place, entre l'équipe pédagogique et les responsables de l'élève, un dialogue de nature à rétablir l'assiduité ;
- Tenir et actualiser les registres requis pour la surveillance et la sécurité des élèves.

# Fonctionnement de l'école

## Répartition des moyens et organisation des services

- **Veiller à ce que tous les personnels de l'école disposent de l'information professionnelle dont ils ont besoin ;**
- **Mettre en place un fonctionnement en équipe et faire prévaloir un principe de cohérence dans le travail collectif ;**
- **Répartir les élèves, fixer le service des enseignants et organiser les éventuels échanges de service dans le cadre d'un projet d'équipe ;**
- **Organiser le service de tous les personnels dans l'école en tenant compte des différents statuts.**

# Fonctionnement de l'école

## Répartition des moyens et organisation des services

- **Veiller à ce que tous les personnels de l'école disposent de l'information professionnelle dont ils ont besoin ;**
- **Mettre en place un fonctionnement en équipe et faire prévaloir un principe de cohérence dans le travail collectif ;**
- **Répartir les élèves, fixer le service des enseignants et organiser les éventuels échanges de service dans le cadre d'un projet d'équipe ;**
- **Organiser le service de tous les personnels dans l'école en tenant compte des différents statuts.**

# Relations avec les parents et les partenaires de l'école

## Relations avec la commune ou l'EPCI compétent

- Assurer les relations avec la commune ou l'EPCI compétent notamment pour l'établissement du budget prévisionnel et l'évolution des équipements, ainsi que pour l'utilisation des locaux en dehors des heures d'enseignement ;
- Collaborer avec les services municipaux compétents pour la gestion des personnels communaux affectés à l'école, la conformité et l'entretien des locaux ;
- Participer à l'organisation d'une concertation régulière avec les responsables des activités périscolaires pour assurer les complémentarités et les articulations nécessaires ; en ce qui concerne les activités mais aussi l'utilisation des locaux et des équipements ;
- Participer au comité de pilotage du PEDT lorsqu'il existe.

# Relations avec les parents et les partenaires de l'école

## Relations avec la commune ou l'EPCI compétent

- Assurer les relations avec la commune ou l'EPCI compétent notamment pour l'établissement du budget prévisionnel et l'évolution des équipements, ainsi que pour l'utilisation des locaux en dehors des heures d'enseignement ;
- Collaborer avec les services municipaux compétents pour la gestion des personnels communaux affectés à l'école, la conformité et l'entretien des locaux ;
- Participer à l'organisation d'une concertation régulière avec les responsables des activités périscolaires pour assurer les complémentarités et les articulations nécessaires; en ce qui concerne les activités mais aussi l'utilisation des locaux et des équipements ;
- Participer au comité de pilotage du PEDT lorsqu'il existe.

# Déroulement de la demi-journée

- Règles de confort
- La continuité pédagogique
- Le pilotage du directeur d'école pour assurer la continuité pédagogique
- **Les programmes d'enseignement et les instructions** pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3
- Le plan mathématiques et le plan français
- Le plan maternelle
- Les constellations, les résidences pédagogiques,
- Pause
- Travaux de groupes
- Synthèse - Conclusion

# Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Ex au C2

- Domaine 1 : langages pour communiquer et penser (comprendre et s'exprimer)
- Domaine 2 : méthodes et outils pour apprendre (compétences méthodologiques)
- Domaine 3 : formation de la personne et du citoyen (valeurs morales, civiques et sociales)
- Domaine 4 : les systèmes naturels et techniques (démarche investigation scientifique, calcul, RDP, ...)
- Domaine 5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine (artistique, questionner le monde...)

# Les programmes d'enseignement et les instructions

Des programmes « soclés » construits en 3 volets :

- volet 1 : les spécificités de la discipline dans le cycle
- volet 2 : les contributions essentielles des différents enseignements au socle commun
- volet 3 : les enseignements

# Mise en œuvre des programmes

- Outils de référence



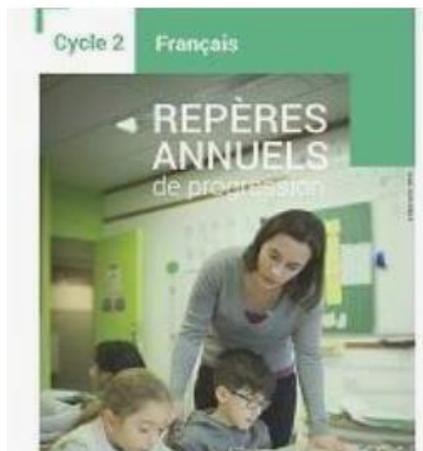
# volet 1 : les spécificités de la discipline dans le cycle

Ex au C2

- Priorité donnée aux savoirs fondamentaux
- Sens et automatisation se construisent simultanément
- Langue française comme objet central aux apprentissages
- Articulation entre le concret et l'abstrait
- Place de l'oral et de l'écrit,....

# Des repères annuels de progression en C2

Extraits des repères annuels de progression du cycle 2



CP	CE1	CE2
<p>Dans le domaine de la lecture à voix haute, la progressivité porte sur la longueur des supports proposés, sur la variété des genres de textes et sur les modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs). Il s'agit de développer la vitesse et la fluidité dans des séances spécifiques mais aussi l'expressivité de la lecture (cf partie « Langage oral »).</p>		
<p>La lecture à voix haute est une activité essentielle pour faire progresser les élèves qui maîtrisent le décodage, mais qui restent lents en lecture de textes.</p>	<p>Les élèves lisent des textes plus longs et plus diversifiés (texte théâtral, documentaire, texte informatif...).</p>	<p>La lecture orale fait l'objet d'un entraînement régulier et d'une compréhension plus fine.</p>
<p>À partir des <b>périodes 3 ou 4</b> au plus tard, ces élèves doivent lire à plusieurs reprises (5 fois par exemple) des textes de plus en plus longs, jusqu'à parvenir à <b>une fluence d'au moins 50 mots par minute en fin d'année.</b></p>	<p>L'automatisation du décodage conduit les élèves à lire à une vitesse d'environ 70 mots par minute.</p>	<p>Tout au long de l'année, les élèves lisent des textes diversifiés de plus en plus longs et des textes composites avec fluidité et expressivité, à <b>une vitesse d'environ 90 mots par minute.</b></p> <p>En période 5, les élèves lisent à voix haute avec fluidité, exactitude, avec l'expression appropriée et après préparation, un texte d'une demi-page (entre 1400 et 1500 signes environ) d'un niveau syntaxique et lexical adapté à leur âge.</p>
<p>En moyenne, leur parcours en fluence nécessitera une quarantaine de textes, en partant de petits textes simples et courts (30 mots) et en terminant par des textes de 80 mots environ.</p>	<p>Les pratiques de lecture à voix haute sont nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes (individuellement ou à plusieurs) et à partager avec d'autres</p>	<p>La diversité des textes, des modalités de lecture, des genres, des situations de partage caractérise les moments de lecture à voix haute en fin de cycle.</p>

# Des attendus de fin d'année



## **FRANÇAIS > Attendus de fin d'année de CE2**

### **Exemples de réussite**

- Il lit des textes longs adaptés à son âge avec une fluence moyenne de 90 mots par minute.
- Il met en œuvre les stratégies acquises tout au long du cycle pour comprendre un texte de deux à trois pages environ, lu de manière autonome.
- Il mobilise des connaissances qui s'élargissent grâce aux activités dans tous les enseignements pour réaliser des inférences.
- Il accède à une compréhension inférentielle en autonomie. Il explique son raisonnement lors de débats interprétatifs. Il reformule, interprète, relie, exprime son point de vue en justifiant ses propositions.
- Il répond à un questionnement ouvert du professeur ou de pairs.
- Il participe à des cercles de lecture.
- Il connaît les caractéristiques des genres les plus courants : récit policier, d'aventures, poésie, théâtre...

# Des horaires réglementaires

Les horaires affectés aux différents domaines disciplinaires sont précisés dans l' [arrêté du 9 novembre 2015 \(JO du 24/11/2015\)](#).

## Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1- CE2)

Domaines disciplinaires	Durée hebdomadaire moyenne
Français	10 h
Mathématiques	5 h
Langues vivantes (étrangères ou régionales)	1h30
EPS	3h
Enseignements artistiques	2h
Questionner le monde / EMC**	2h30
Total	24h*

\* 10 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

\*\* Enseignement moral et civique : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.

# Des priorités ministérielles

**En Français :**

**1- Former de bons lecteurs**

**2- Enseigner explicitement la grammaire et le vocabulaire**

**En mathématiques**

**3- Acquérir des automatismes en calcul**

**4- Apprendre à résoudre des problèmes mathématiques**

# 1

## FORMER DE BONS LECTEURS

### DÉCHIFFRER POUR COMPRENDRE

écouter des textes  
lus par le  
professeur

faire correspondre  
les lettres  
et les sons

identifier  
les mots

### ACQUÉRIR UNE LECTURE FLUIDE ET EFFICACE

travailler la lecture  
à voix haute et  
silencieuse

comprendre le sens  
explicite et implicite  
de textes

lire des textes de plus  
en plus longs

### VIVRE AVEC LES LIVRES

se familiariser  
avec les lieux  
et les acteurs  
du livre

réciter,  
interpréter  
en public



LANGAGE + DÉCHIFFRAGE  
= COMPRÉHENSION

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENREDI

SAMEDI

DIMANCHE

## 2

# ENSEIGNER EXPLICITEMENT LA GRAMMAIRE ET LE VOCABULAIRE

### AVEC DES EXERCICES INDIVIDUELS

pour observer, appliquer, mémoriser et acquérir des automatismes



### AVEC DES TEMPS COLLECTIFS

pour explorer en petits groupes la richesse de la langue française

DICTÉE : Les enfants jouent au ballon dehors...



### AVEC UNE DICTÉE QUOTIDIENNE

pour s'entraîner et consolider ses acquis



# 3

## ACQUÉRIR DES AUTOMATISMES EN CALCUL

### À L'ÉCOLE MATERNELLE

apprendre à compter grâce à des comptines, etc.

découvrir les nombres écrits :  
tracé des chiffres, date sur le calendrier, etc.



### DÈS LE COURS PRÉPARATOIRE

comprendre le sens des quatre opérations (addition, soustraction, multiplication, division)

s'entraîner au calcul mental au moins 15 minutes par jour



# 4

## APPRENDRE À RÉSOUDRE DES PROBLÈMES MATHÉMATIQUES

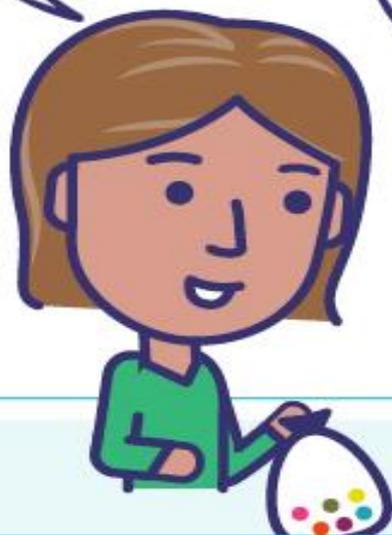
Comprendre le problème posé

Émettre des hypothèses pour le résoudre

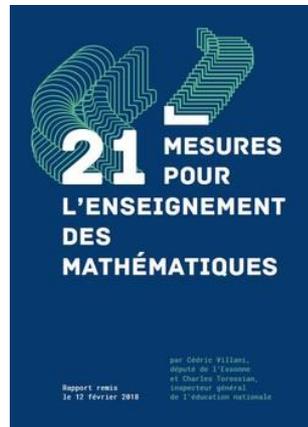
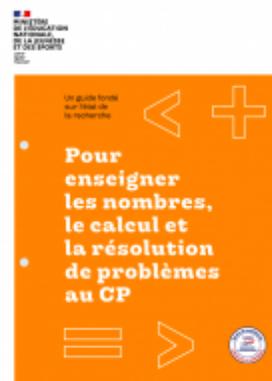
Discuter avec le professeur de la méthode et des résultats trouvés

Lise avait 22 billes ce matin.

Elle en a d'abord perdu 9, puis regagné 11 à la récréation. Combien en a-t-elle à présent ?



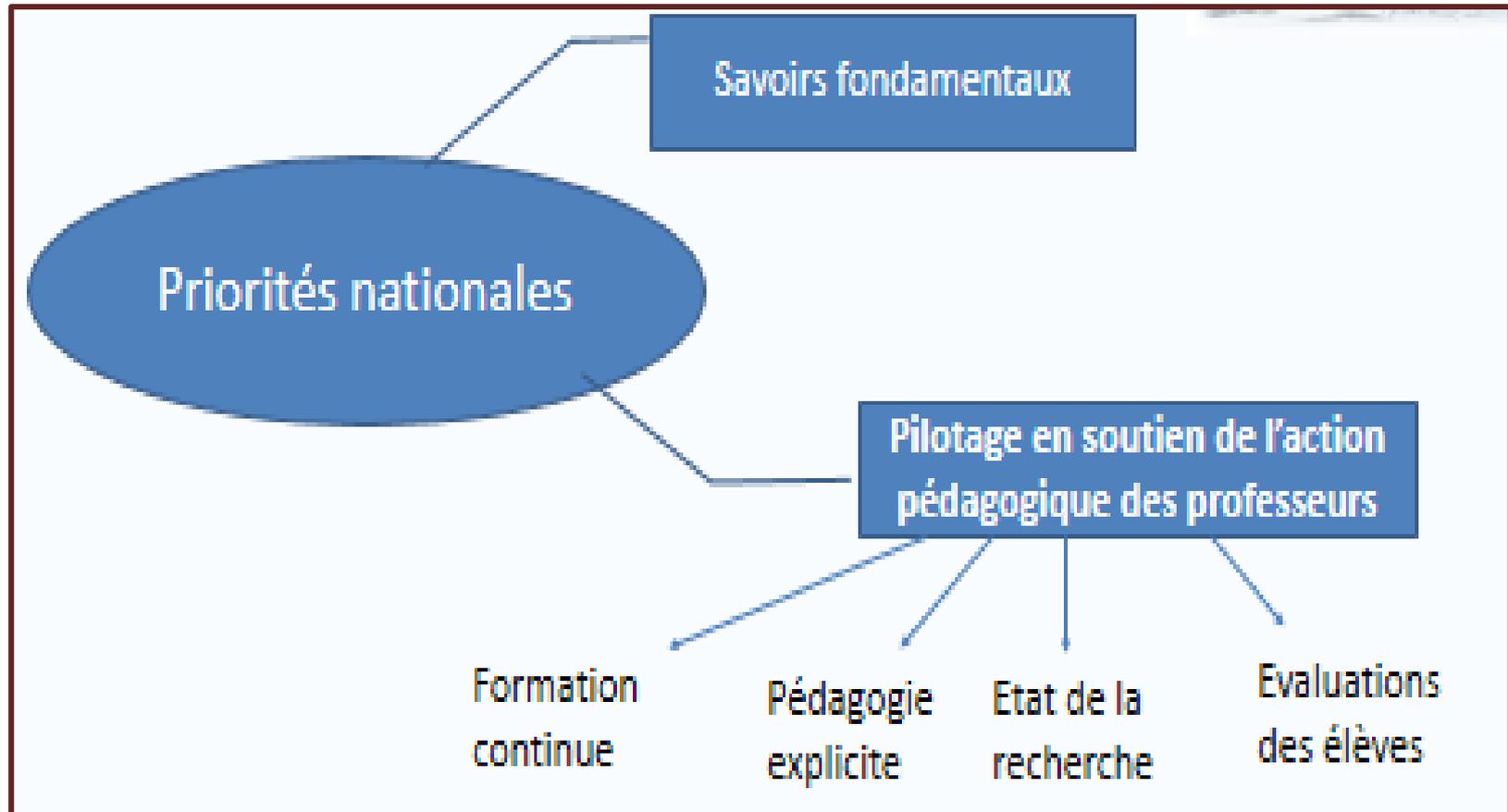
# Mise en œuvre des programmes : les guides



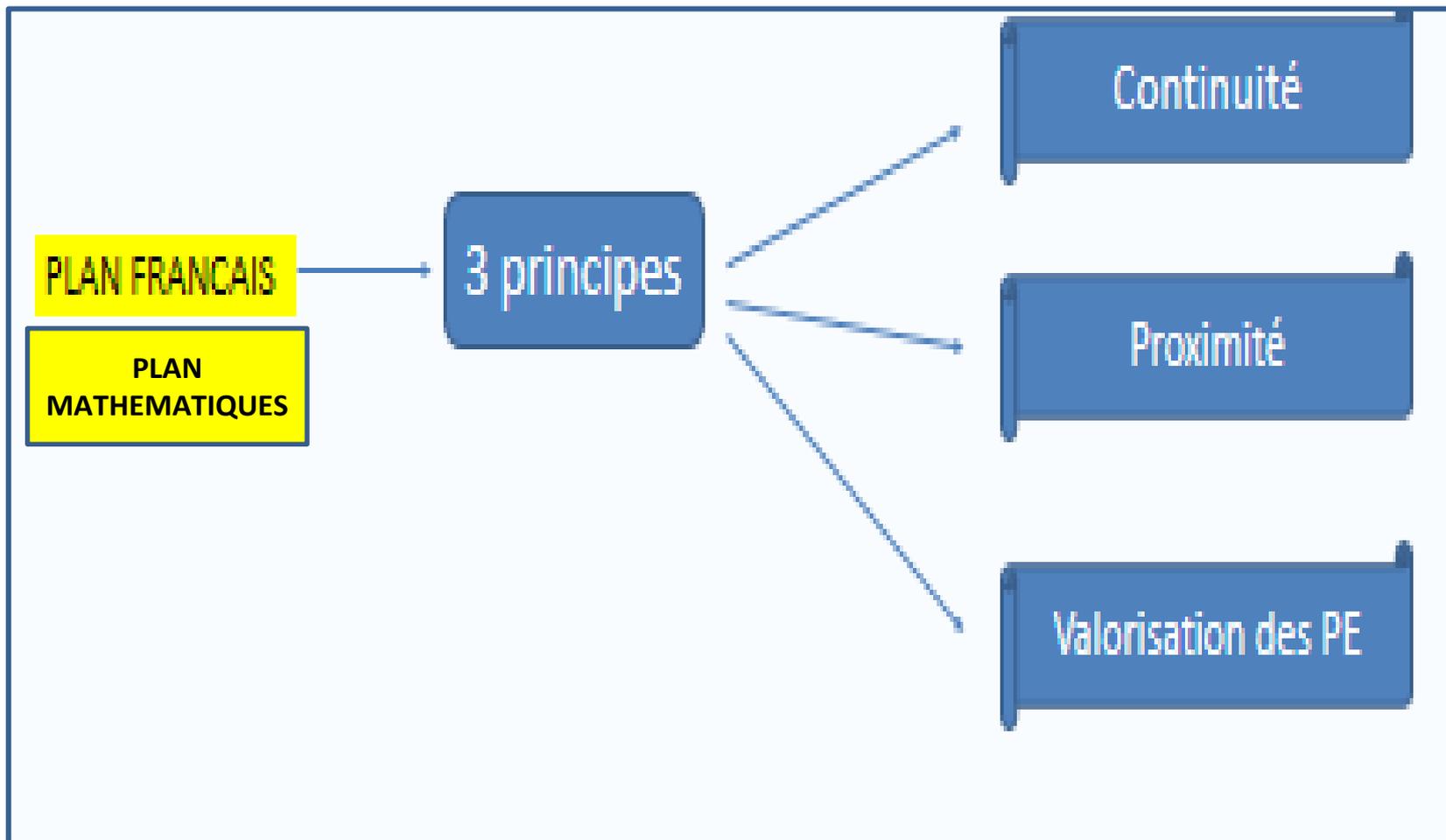
# Déroulement de la demi-journée

- Règles de confort
- La continuité pédagogique
- Le pilotage du directeur d'école pour assurer la continuité pédagogique
- Les programmes d'enseignement et les instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3
- **Le plan mathématiques et le plan français**
- Le plan maternelle
- Les constellations, les résidences pédagogiques,
- Pause
- Travaux de groupes
- Synthèse - Conclusion

# Enjeux des plans mathématiques et français



# Enjeux des plans mathématiques et français



# Plan mathématiques : priorité au 1<sup>er</sup> degré

## Formation initiale

Construire, dès 2018, la formation initiale des professeurs des écoles démarrant à Bac+1, de façon à assurer, dans une licence adaptée ou un parcours pluridisciplinaire, un volume suffisant d'enseignements dédié aux **disciplines fondamentales**.

## CP-CE1 en Rep+

Inclure, dès septembre 2018, les **mathématiques dans la priorité nationale décrétée en Rep+ pour les CP et CE1 à 12 ; étendre cette mesure à l'ensemble des Rep en 2020**.

## Expérimentation à grande échelle

Lancer, dès septembre 2018, sur le cycle 2, **des expérimentations pour procéder à une évaluation scientifique de méthodes explicites et de l'efficacité de leur mise en œuvre**.

## Équipement

Proposer à toutes les écoles un équipement de base, accompagné de tutoriels, favorisant **les manipulations d'objets réels ou virtuels**.

# Efficacité, plaisir et ambition pour

## Les étapes d'apprentissage

- Dès le plus jeune âge mettre en œuvre un apprentissage des mathématiques fondé sur :
  - la **manipulation** et **l'expérimentation** ;
  - la **verbalisation** ;
  - **l'abstraction**.

## Le cours

- Rééquilibrer les séances d'enseignement de mathématiques : redonner leur place
  - au **cours structuré** et à sa **trace écrite** ;
  - à la **notion de preuve** ;
  - aux **apprentissages explicites**.

## Périscolaire et clubs

**Encourager les partenariats institutionnels** avec le périscolaire et favoriser le développement de ce secteur. Recenser et pérenniser les clubs en lien avec les mathématiques (de modélisation, d'informatique, de jeux intelligents, etc.).

## Apports des autres disciplines

**Développer et renforcer les échanges entre les autres disciplines et les mathématiques** ; expliciter les liens entre la langue française et les mathématiques dès le plus jeune âge.

# Plan mathématiques : nombre et calcul

## Sens des nombres et des opérations

Cultiver **le sens des quatre opérations dès le CP**. L'enseignement effectif des **grandeurs et mesures** à l'école primaire vient soutenir **le sens des nombres et des opérations**.

## Automatismes

Développer **les automatismes de calcul** à tous les âges par **des pratiques rituelles** (répétition, calculs mental et intelligent, etc.), pour favoriser **la mémorisation et libérer l'esprit** des élèves en vue de la résolution de problèmes motivants.

## Paliers

Définir des paliers sur les bases des nombres et du calcul. S'assurer de la maîtrise obligatoire de ces fondamentaux par tous, en **mesurant trois fois par an**, les acquis des élèves sur **un nombre limité d'items simples et standardisés**.

# Plan mathématiques :

## formation continue et développement personnel

### Référent mathématiques

Développer la **formation continue en mathématiques des professeurs des écoles**. Dans chaque circonscription, favoriser le **développement professionnel entre pairs et en équipe**, et nommer un troisième conseiller pédagogique, "référent mathématiques".

# Plan mathématiques : pilotage et évaluation

## Manuels

Les manuels de mathématiques feront l'objet d'un positionnement sur une échelle, par un comité scientifique, en regard de chacun des critères d'une courte liste arrêtée par ce même comité.

## Montée en puissance d'un portail de ressources

Doter ce portail de ressources en lien avec les mathématiques de moyens logistiques et de fonctionnement suffisants pour remplir pleinement ses missions.

# Déroulement de la demi-journée

- Règles de confort
- La continuité pédagogique
- Le pilotage du directeur d'école pour assurer la continuité pédagogique
- Les programmes d'enseignement et les instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3
- Le plan mathématiques et le plan français
- **Le plan maternelle**
- Les constellations, les résidences pédagogiques,
- Pause
- Travaux de groupes
- Synthèse - Conclusion

# Plan maternelle



**Plan maternelle**  
**Se former**  
**pour mieux**  
**accompagner**  
**les élèves**

## → 3 OBJECTIFS DU PLAN

**1**

**Assurer le bien-être à l'école et le plaisir d'apprendre**

**2**

**Donner à tous les mêmes chances de réussir**

**3**

**Garantir des apprentissages ambitieux et adaptés au développement de chaque enfant**

## → 4 PRIORITÉS POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

**1** Construire le nombre (cardinal et ordinal) pour exprimer des quantités, des positions et résoudre des problèmes



**2** Renforcer l'acquisition et la diversification lexicale en lien avec la structuration syntaxique

**3** Développer les compétences phonologiques et la connaissance du principe alphabétique pour permettre l'entrée dans la lecture et l'écriture



**4** Soutenir le développement psychomoteur de l'enfant

# Plan maternelle

## → 2 LEVIERS ESSENTIELS

### 1 Un plan de formation

- Pour les formateurs, les personnels-ressources, les cadres et les professeurs
- Pour mieux **cerner les enjeux** de la maternelle, **renforcer les connaissances didactiques** des savoirs fondamentaux et **élaborer un projet pédagogique** au service de la réussite des élèves
- Pour mutualiser les compétences et les outils des personnels avec des formations conjointes



### 2 Des liens plus forts avec la sphère familiale et territoriale

- Garantir des rencontres régulières avec les parents d'élèves afin d'effectuer un **bilan des acquis scolaires**
- Développer les **partenariats** avec la **toute petite enfance**
- Assurer une **transition efficace** entre la **maternelle et l'école élémentaire** en s'appuyant sur les attendus de fin de maternelle et les résultats des évaluations nationales au CP

# Déroulement de la demi-journée

- Règles de confort
- La continuité pédagogique
- Le pilotage du directeur d'école pour assurer la continuité pédagogique
- Les programmes d'enseignement et les instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3
- Le plan mathématiques et le plan français
- Le plan maternelle
- **Les constellations, les résidences pédagogiques, le module Pilotage directeur**
- Pause
- Travaux de groupes
- Synthèse - Conclusion

# Plan français, plan maths : formalisation des constellations en français et en maths (2020)

PLAN FRANÇAIS

PLAN  
MATHÉMATIQUES

la constellation

Travail au sein d'un groupe réduit de six à huit professeurs, animé par un formateur de proximité et installé au plus près des classes.

# Deux objectifs de formation continue

- 🌱 le développement de solutions et de pratiques d'enseignement adaptées aux contextes locaux
- 🌱 la consolidation des savoirs scientifiques au service de cet enseignement.

# Constellation, un nouveau modèle de formation

- **Les objectifs :**

- répondre davantage aux attentes des PE, aux besoins du terrain.
- faire évoluer les pratiques professionnelles.
- accroître l'efficacité auprès des élèves.

# Constellation, un nouveau modèle de formation

- **Comment ?**
  - organiser des échanges de pratique entre pairs sur des thèmes bien identifiés,
  - rechercher des solutions collectives aux difficultés rencontrées,
  - construire des outils et les tester en classe,
  - disposer d'un outil clé en main,
  - intégrer les résultats de la recherche,
  - permettre une évolution des pratiques avec des propositions concrètes.

# Obstacles à surmonter sur les constellations

- Accepter la nouvelle modalité de formation.
- Ouvrir la porte aux formateurs, aux adultes.
- S'interroger sur la finalité de l'observation.
- Remettre en question son expérience de terrain face aux résultats de la recherche
- Difficultés à s'engager dans un travail collectif.
- Se dégager du temps pour traiter des questions pédagogiques.

# Les résidences pédagogiques

## Les objectifs :

Accompagner des équipes d'écoles sur les objets de formation comme sur les modalités de travail en lien avec les résultats aux évaluations nationales, un projet CNR ou l'évaluation d'école.

## Comment ?

- Présence du directeur
- Un objet de travail défini, des modalités opératoires envisagées avec l'équipe de circonscription qui est présente dans l'école : visite de membres de l'équipe éducative, observations croisées, conseil des maîtres échanges et discussion sur des supports élaborés par les membres du groupe, travail collectif de conception de séances/séquences, etc.)

# Les 6h de pilotage pédagogique du directeur

## Les objectifs :

- Permettre à des équipes volontaires de travailler sur un sujet didactique/pédagogique de leur choix, en lien avec des compétences ayant échoué aux évaluations nationales ( et l'axe 1 du projet d'école)

## Comment ?

- Pilotage pédagogique par le directeur d'école (6h)
- Large autonomie sur les objets de formation comme sur les modalités de travail.

# Déroulement de la demi-journée

- Règles de confort
- La continuité pédagogique
- Le pilotage du directeur d'école pour assurer la continuité pédagogique
- Les programmes d'enseignement et les instructions pédagogiques concernant les cycles 1, 2 et 3
- Le plan mathématiques et le plan français
- Le plan maternelle
- Les constellations, les résidences pédagogiques, le module Pilotage directeur
- **Pause**
- Travaux de groupes
- Synthèse - Conclusion

# PAUSE

# Préparation aux travaux de groupes

**Consigne : pour chaque situation,  
Réfléchir aux actions du directeur d'école.**

**Temps 1 individuel :**  
chacun exprime son idée sur le Chat (10 min)

**Temps 2 collectif :**  
3 secrétaires de séance reprennent les idées (micro branché)

# Situation 1

- Une famille interroge le directeur d'école sur deux points :
  - Les productions de leur enfant sur les cahiers montrent les mêmes apprentissages que l'année précédente.
  - les contenus d'apprentissage ne respectent pas les programmes.

## Situation 2

- Un ou plusieurs enseignants de votre équipe estiment que les constellations ne correspondent pas à leurs attentes et ne veulent pas participer aux travaux de groupes.

# Situation 3

- Un ou plusieurs enseignants de votre équipe vous annoncent que les demandes relatives aux résultats de la recherche (10 problèmes/semaine, suivre la programmation 100% réussite,...) sont incompatibles avec la méthode utilisée en classe. (MHM, Fichier)

# Situation 4

- Lors du conseil de cycle 2, il est décidé en équipe d'utiliser un nouveau manuel de lecture en CP , car il suit les préconisations des guides Eduscol « Pour enseigner la lecture et l'écriture en CP ».
- Un enseignant de CP annonce qu'il utilisera le même manuel de lecture, dont il a l'habitude depuis de nombreuses années et qu'il considère efficace. Ce manuel ne respecte pas les préconisations du Guide.

# Situation 5

- En conseil des maîtres, vous constatez que les résultats aux évaluations nationales CP, montrent un score très faible en lecture fluence dans une classe de CE1, contrairement aux autres classes de l'école.

# Situation 6

Vous remarquez que, très souvent, dans votre école maternelle, la maitresse de PS est seule dans sa classe avec 10 élèves, pendant que l'ATSEM est dans la salle attenante avec le restant du groupe d'élèves, en activité d'arts visuels ou de jeux mathématiques ou de langage.

# Synthèse et conclusion

# LES PRINCIPALES PRIORITÉS DU PILOTAGE PÉDAGOGIQUE au service de la continuité pédagogique

- Actualiser les connaissances (socle, programmes, IO)
- S'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves
- Assurer le suivi du parcours de tous les élèves de l'école en prenant en compte les antécédents et leurs besoins particuliers
- Piloter la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école
- Piloter les actions du projet d'école, les dispositifs d'aide au service de la réussite de chaque élève pour la maîtrise du socle commun, de connaissances, de compétences et de culture
- Collaborer avec les directeurs et chefs d'établissement sur le continuum du parcours scolaire des élèves
- Travailler avec les partenaires, les familles sur la continuité éducative
- Faire prévaloir l'intérêt des élèves dans les prises de décision

**Merci de votre écoute**